



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-dix-huitième session

Rome, 9-10 avril 2003

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
2003-2004

À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil d'administration, à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil.

a) Annexe A

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses prochaines sessions. Les descriptions succinctes de projets figurant à l'annexe A, qui sont présentées au Conseil d'administration pour observations, ne seront pas reproduites dans les documents ultérieurs sur les activités prévues au titre des projets.

b) Annexe B

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets qui ont été inclus dans la réserve sur la base de leur mémorandum d'admission. Cette annexe comprend donc les projets qui ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A du document ou d'un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la session. L'annexe B fournit une



liste qui permet de retrouver facilement tous les projets inclus dans la réserve, en sus des informations sur les exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) déjà examinés par le Comité chargé des stratégies opérationnelles (CSO) et sur ceux qui sont prévus pour 2003. Les membres du Conseil d'administration pourront ainsi se pencher sur les questions relatives à la sélection et à l'examen des COSOP.

Les informations contenues dans les annexes A et B ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle des projets. Certains des projets mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner que le fait d'inclure dans ces annexes un projet intéressant tel ou tel pays n'implique aucun jugement définitif sur sa pertinence, ni sur le montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier ou le nombre de projets à financer.

Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

Le présent document débute par un aperçu des activités prévues au titre des projets, dans le contexte du Cadre stratégique du FIDA.

Acronymes

CCRA	Comité consultatif de revitalisation de l'agriculture (République de Moldova)
CEN	Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention par pays
CPDR	Comité provincial de développement rural (Cambodge)
CSO	Comité chargé des stratégies opérationnelles
CTP	Comité technique du projet (République de Moldova)
DAT	Don d'assistance technique
DTS	Droits de tirage spéciaux
EAM	Équipe d'appui mobile (Éthiopie)
IDA	Association internationale de développement
MFEP	Mécanisme de financement pour l'élaboration du programme
NENA	Proche-Orient et Afrique du Nord
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PAM	Programme alimentaire mondial
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification
UEP	Unité d'exécution du projet (République de Moldova)
UGP	Unité de gestion du programme
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

PRÉSENTATION DE LA RÉSERVE DE PROJETS DU FIDA ET DE SES LIENS AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE

1. Permettre aux ruraux pauvres de se libérer de la pauvreté est le but ultime de toutes les activités appuyées par le FIDA. Dans cette perspective, le FIDA a décidé de concentrer ses nouveaux programmes d'investissement sur les trois grands objectifs énoncés dans son *Cadre stratégique pour 2002-2006*, à savoir:

- *renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations;*
- *promouvoir un accès équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie;*
- *améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés.*

2. On trouvera ci-après une présentation générale de la réserve de projets¹ du FIDA dans les différentes régions, avec leurs principaux axes d'intervention et articulations au regard des objectifs énoncés dans le cadre stratégique (voir également l'annexe B). En outre, un résumé des informations disponibles sur certains des projets énumérés dans les paragraphes suivants figure dans l'annexe A du présent document (ou de documents précédents). D'autres renseignements seront communiqués au Conseil, lors de sessions ultérieures, dès que de nouveaux projets atteindront un stade d'élaboration avancé.

Afrique de l'Ouest et du Centre (Afrique I)

3. Tous les projets qui seront préparés en 2003 viseront à renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations. Que ce soit au Sénégal, avec le *projet de développement agricole dans la région de Matam - phase II*, au Tchad, avec le *projet de développement rural dans la région du Kanem - phase II*, ou en Mauritanie, avec le *projet de développement des oasis - phase III**, c'est par l'alphabétisation et la formation à la gestion des villageois regroupés en associations que l'on s'efforcera de consolider les acquis des phases précédentes en matière d'irrigation à petite échelle et de développement communautaire participatif.

4. Promouvoir un accès équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie est le principal objectif du *programme de développement de la culture des racines et des tubercules axé sur le marché*, au Cameroun, et du *projet d'appui au développement local en Basse Guinée Nord**, qui doivent tous deux contribuer aux efforts déployés pour accroître la productivité agricole, développer les systèmes de distribution d'intrants et financer des services de conseil et de recherche-action. D'autre part, le *programme communautaire d'investissement pour l'amélioration de la fertilité des terres agricoles* au Burkina Faso mettra à profit les compétences acquises dans le cadre de projets antérieurs du FIDA dans le pays pour instaurer des processus de décision à caractère communautaire en matière de gestion des ressources naturelles et favoriser l'adoption de techniques de conservation.

5. Pour accroître le revenu des populations rurales, les projets envisagés au Sénégal et au Tchad développeront les services de microfinance mis en place antérieurement et chercheront à diversifier les sources de gain en encourageant la production et la commercialisation de cultures non traditionnelles, ainsi que les activités extra-agricoles.

¹ Les projets (signalés par un astérisque) dont l'élaboration en est au stade préliminaire n'ont pas été inclus dans l'annexe B du présent document car le mémorandum d'admission n'a pas encore été approuvé.



6. Conçu dans une optique postconflictuelle, le *projet communautaire de réduction de la pauvreté et de redressement*, en Sierra Leone, et le *projet de développement communautaire et de relèvement des zones rurales*, en Guinée-Bissau, contribueront essentiellement à réactiver la production alimentaire et la commercialisation, et à améliorer la sécurité alimentaire.

Afrique orientale et australe (Afrique II)

7. En 2003, le programme de prêts de la division Afrique orientale et australe continuera de se développer autour des quatre grands axes de la stratégie régionale, tout en s'efforçant de répondre aussi aux besoins particuliers des populations vulnérables actuellement en situation de crise. Les projets envisagés mettent tous clairement l'accent sur les priorités et les engagements du FIDA, tels qu'ils ressortent à la fois de la stratégie régionale et du cadre stratégique, ce qui devrait permettre d'accumuler plus rapidement des données d'expérience et faciliter les échanges de connaissances.

8. Les interventions que la division Afrique orientale et australe prévoit au Mozambique, au Rwanda et à Madagascar visent essentiellement à élargir l'accès aux services financiers et aux marchés. Au Mozambique, le *programme d'appui au secteur financier rural* s'inscrit dans le prolongement d'une série d'initiatives couvrant l'Éthiopie, la Tanzanie et l'Ouganda, où les premières approches exploratoires ont montré que la microfinance et la finance rurales étaient des secteurs encore très peu développés. Le *projet de promotion des petites et des micro-entreprises rurales - Phase II*, au Rwanda, et le *programme de soutien des revenus dans le secteur rural*, à Madagascar, visent tous deux à favoriser l'intégration du monde rural au marché en encourageant la diversification des activités économiques et la production non vivrière.

9. En Éthiopie, le *projet de développement des communautés pastorales* est axé sur la gestion de la terre et de l'eau dans les zones marginales (envisagée dans la perspective des intrants techniques que procurera un programme de recherche financé par le FIDA et la Banque mondiale). Grâce aux enseignements qu'il a tirés de ses activités en faveur de la modernisation de l'agriculture locale dans les régions de Kagera et de Mara, ainsi que de la réforme du système de vulgarisation en Ouganda, et fort de son expérience des fermes-écoles financées par des dons dans la région, le FIDA contribuera à l'amélioration de la technologie et des systèmes de communication dans les zones rurales de Tanzanie au travers du *projet de services de vulgarisation, d'information et d'appui technique à l'agriculture*.

10. Première initiative de cette envergure dans le cadre d'une opération de prêt, le *projet de développement communautaire intégré de Nyanza Sud*, que le FIDA se propose de mettre en œuvre au Kenya, constitue une réponse aux problèmes sociaux qui alimentent l'épidémie de VIH/sida, particulièrement dévastatrice parmi les populations les plus démunies de la région. En Angola (*reconstruction rurale**), il est prévu d'apporter une aide d'après-conflit à une population qui revient maintenant s'installer en milieu rural et qui a besoin d'être soutenue dans ses efforts pour réactiver la production et faire revivre les campagnes.

Asie et Pacifique

11. Dans cette région, les activités prévues au titre des projets correspondent exactement aux objectifs énoncés dans le *Cadre stratégique du FIDA 2002-2006*. Elles sont consacrées aux zones les plus défavorisées, aux populations autochtones et aux femmes.

12. Les principaux axes d'intervention des projets envisagés combinent divers éléments du *Cadre stratégique 2002-2006*, tels que le renforcement des institutions rurales, l'augmentation de la productivité des petites exploitations grâce à l'apport de technologies appropriées et l'amélioration de l'accès au microcrédit et aux marchés. Ces efforts s'incarnent notamment dans le *projet d'appui à la microfinance et de soutien technique* au Bangladesh, qui prévoit une aide particulière pour permettre



aux minorités ethniques et aux femmes (environ 90% des bénéficiaires directs du projet) d'accéder aux services des institutions locales. En mettant l'accent sur l'élevage, le projet présente un avantage direct pour les femmes puisque cette activité, plus que toute autre, est considérée comme étant typiquement de leur ressort. De même, en Inde, les femmes seront les principaux bénéficiaires du *projet d'amélioration des moyens de subsistance dans la région himalayenne*, qui vise à renforcer leur capacité d'action en encourageant parmi elles la création de groupes d'entraide et d'autres institutions communautaires. Par ailleurs, la réforme du système foncier, avec la redistribution des terres et l'attribution de titres de propriété, et la mise en place de services financiers ruraux, notamment dans le domaine du capital-risque, permettront d'améliorer l'accès aux ressources naturelles, à la microfinance et aux marchés.

13. Au Cambodge, le *projet de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng* s'efforcera d'améliorer la sécurité alimentaire et d'encourager le développement d'une agriculture liée au marché aux niveaux des exploitations, des villages et des communes, par des actions qui auront un impact immédiat sur la productivité et les conditions de vie des ménages. Au Pakistan, le *programme de développement communautaire* aura pour cible les populations autochtones du Cachemire et adoptera une démarche déjà testée avec succès par le FIDA pour promouvoir l'équité entre les sexes et instituer des services de crédit rural à l'intention des groupes marginalisés. En Chine, le *programme relatif au secteur de la finance rurale* contribuera à la mise en œuvre de réformes du système de financement rural, notamment par la libéralisation des taux d'intérêt et la mise en place de services de microfinance, et aidera à la création de guichets spécialement destinés aux femmes.

14. À Sri Lanka, le *programme de partenariat et de renforcement des moyens de subsistance dans les zones montagneuses et arides* facilitera l'accès aux ressources naturelles, en particulier la terre, et aux techniques améliorées et resserrera les liens des populations avec le marché en encourageant la mise en place de coalitions et de partenariats entre les opérateurs commerciaux du secteur privé et les ruraux pauvres. Il renforcera les organisations locales des pauvres et des femmes de façon à ce qu'elles puissent agir sur un pied d'égalité avec les institutions publiques et privées dans des domaines présentant des avantages mutuels. Aux Philippines, le *programme de promotion de la microentreprise rurale* a pour but de renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations et d'améliorer leur accès aux marchés, aux services financiers et aux techniques appropriées pour des activités de transformation agricole et le développement de l'artisanat.

Amérique latine et Caraïbes

15. La division Amérique latine et Caraïbes a composé sa réserve de projets pour 2003 en fonction des grands axes du cadre stratégique et des besoins propres à la région. Au Nicaragua, le *programme de développement économique dans la région aride du pays* vise à favoriser le développement de l'une des régions les plus pauvres du pays, en permettant aux paysans et aux microentrepreneurs de participer à la planification et à l'exécution de projets commerciaux, et en accordant la priorité au renforcement du capital social et humain, et de l'autonomie des populations.

16. Le *programme de développement rural national - Phase I: région de l'Ouest*, au Guatemala, a pour objectif d'améliorer la situation sociale, politique et économique de la population rurale, et plus particulièrement des autochtones. Au cours des sept dernières années, la stratégie du FIDA dans le pays a été de réduire la pauvreté tout en contribuant au rétablissement de la paix, à la reconstruction et au développement des zones dévastées par la guerre. Maintenant que les accords de paix ont créé un environnement politique plus démocratique, le Fonds a réorienté ses efforts en faveur d'un programme global de lutte contre la pauvreté et de développement du secteur rural à l'échelle nationale. Au Guatemala comme au Nicaragua, c'est en privilégiant l'accès des ruraux pauvres aux marchés et les



nouvelles possibilités d'activité qu'il s'efforcera dorénavant de planifier la mise en place de services de soutien technique à l'agriculture et aux petites entreprises rurales.

17. Au Brésil, le nouveau *projet de développement des microentreprises dans le bassin du San Francisco* répondra aux besoins particuliers des petits producteurs, des paysans sans terre, des travailleurs migrants et des femmes, en encourageant la création d'emplois, le développement des microentreprises et la diversification de la production. Il tient compte dans sa conception de la possibilité d'articuler les interventions prévues avec la stratégie que déploie actuellement le gouvernement pour combattre la pauvreté. Compte tenu de la priorité accordée par ce dernier à la réforme agraire et à la lutte contre la faim, le FIDA pourra suivre à la lettre les orientations de son cadre stratégique et appuyer l'action des pouvoirs publics en offrant des services de soutien, notamment dans le domaine financier, et en encourageant le développement d'activités extra-agricoles et de microentreprises.

18. Le *projet de développement rural dans les zones semi-arides - Phase II*, au Venezuela, a été conçu pour faciliter l'intégration des petits paysans aux marchés agricoles et industriels du pays, même si ceux-ci laissent encore à désirer. Il vise à lutter contre la pauvreté rurale par le développement systématique de l'éducation et de la formation, la création d'organisations sociales et d'associations de producteurs ou le renforcement de celles qui existent déjà au plan local, la fourniture de crédit rural, l'organisation de services de vulgarisation participative induits par la demande, la mise en place de programmes de formation et de crédit et l'apport de ressources financières et techniques pour la préservation de l'environnement. Au Mexique, le *projet de développement de l'agriculture durable dans les régions arides et semi-arides** s'efforcera de promouvoir le développement social et économique de microrégions rurales, selon une approche globale, en contribuant au perfectionnement du capital humain, à la mise en place d'infrastructures sociales et économiques et à la création d'activités génératrice de revenus au sein du groupe cible.

Proche-Orient et Afrique du Nord

19. Les activités que la division Proche-Orient et Afrique du Nord prévoit au titre des projets en 2003 intègrent les trois grands objectifs du cadre stratégique. Ainsi, la plupart des projets envisagés comprennent des activités axées sur le renforcement des capacités des ruraux pauvres, et l'amélioration de leur accès aux ressources naturelles et à la technologie, ainsi qu'aux ressources financières et aux marchés.

20. En ce qui concerne le renforcement des capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations, les activités prévues en 2003 pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants (CEN) ainsi que pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (NENA) seront essentiellement consacrées à la création de capacités institutionnelles et aux moyens de renforcer l'autonomie des ruraux pauvres et de leurs organisations. À titre d'exemple, le *projet de revitalisation de l'agriculture*, en République de Moldova, prévoit la création de comités villageois qui prépareront les plans de développement locaux dont le financement sera ensuite assuré conjointement par les pouvoirs publics et les bénéficiaires. Il comporte aussi un volet consacré à la création de capacités institutionnelles, qui a pour but d'aider les comités villageois à mettre sur pied des plans d'exploitation et de les former à la gestion des ressources. Par ailleurs, la division entend mettre tout spécialement l'accent sur les moyens d'action des femmes et sur leur accès aux ressources, dans le cadre du programme d'intégration de la problématique hommes-femmes qu'elle applique actuellement dans la région NENA (et qui sera mis en place également pour la région CEN), afin d'amener les institutions locales à se préoccuper systématiquement du sort des femmes dans leurs activités de développement.

21. Afin de promouvoir un accès équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie, autre objectif formulé dans le cadre stratégique, les projets que la division prévoit pour



2003 comprennent notamment des activités visant à favoriser l'aménagement des parcours et à renforcer les capacités des associations d'éleveurs (*projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental - Phase II*, au Maroc), ainsi que des aides au développement de l'agriculture durable grâce à l'adoption de technologies appropriées dans les zones marginales et les zones arides (*projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan*, en Turquie). Deux autres projets sont par ailleurs consacrés à la gestion des ressources naturelles, en particulier de l'eau, et au développement communautaire (*projet de développement rural dans les zones montagneuses du nord de la Wilaya de M'Sila*, en Algérie, et le *projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash, au Soudan*).

22. Aider les ruraux pauvres à établir des liens avec les marchés et leur donner accès à la microfinance sont deux autres axes importants du programme d'activité de la division pour 2003, comme en témoignent, par exemple, le *projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan*, en Turquie, avec la création d'associations de paysans et de coopératives de commercialisation, et le *projet de revitalisation de l'agriculture*, en République de Moldova, avec l'instauration de partenariats entre les groupements villageois et les négociants. Enfin, une étude sur l'avantage comparatif et le système de commercialisation des produits agricoles de la région actuellement en cours de réalisation devrait permettre de cerner les domaines d'action prioritaires et les possibilités d'intervention à privilégier dans les pays CEN, y compris la Moldova, en ce qui concerne la production agricole et sa commercialisation.

Région: Afrique de l'Ouest et du Centre	Pays: Burkina Faso
Nom du programme: Programme communautaire d'investissement pour l'amélioration de la fertilité des terres agricoles	RNB par habitant¹: 210
Coût du programme (en millions de USD): 42,6	Population (en millions)¹: 11,6
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: Pourparlers en cours avec la Banque africaine de développement et l'institution allemande de crédit à la reconstruction
État d'avancement: en cours d'évaluation prospective	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Banque africaine de développement

Objectifs du programme

Près du cinquième de la population du pays vit dans une insécurité alimentaire chronique et 45% en dessous du seuil de pauvreté, estimé à 112 USD (72 690 XOF). La pauvreté sévit surtout en milieu rural, où se trouvent près de 95% des pauvres. Dans la région est, la pauvreté s'est nettement aggravée, même dans les zones de culture du coton par suite de la dégradation des ressources naturelles, de la pénurie de matériel et du manque d'intégration entre l'agriculture et l'élevage. Le principal objectif du programme proposé est de contribuer à renforcer la sécurité alimentaire dans l'est du Burkina Faso, d'atténuer la pauvreté et d'assurer un développement durable en protégeant les ressources naturelles. À cette fin, on s'emploiera à: i) améliorer de manière durable la productivité de l'agriculture; ii) contribuer à protéger et à régénérer les sols au moyen de techniques de conservation des sols et de l'eau, de régénération des sols, d'agroforesterie et d'élevage; iii) appuyer les activités génératrices de revenus et aider les groupes vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes ruraux, avoir accès à la terre; et iv) fournir une assistance aux organisations rurales pour renforcer leurs capacités. Le programme appuiera d'autres activités tendant à améliorer les conditions de vie des familles rurales notamment: i) en ouvrant des zones nouvelles pour faciliter la commercialisation des intrants et de la production; ii) en gardant une partie des troupeaux sur les terres agricoles; et iii) en améliorant, au moyen d'une formation, les capacités du groupe cible.

Bénéficiaires du programme

Le programme sera réalisé dans la région est du pays, composée de cinq provinces (Gourma, Komondjari, Gnagna, Tapoa et Kompienga) au profit des familles rurales pauvres qui ne possèdent presque pas de terre et pas du tout de bétail ainsi que des femmes et des jeunes des 300 villages de la région qui cultivent les terres situées en plaine mais dont ils ne sont pas propriétaires. Le groupe cible n'exclura pas les familles d'agriculteurs les moins démunies car elles peuvent être vulnérables à une insécurité alimentaire saisonnière. Environ 20 000 familles, soit plus de 150 000 personnes, devraient bénéficier des activités entreprises dans le cadre du programme, dont quelque 17 000 agriculteurs qui ne possèdent pas de bétail mais qui bénéficieront de l'introduction ou du développement des activités d'engraissement des animaux.

¹ Données de 2001; revenu national brut (RNB) exprimé en dollars des États-Unis.

² Financier extérieur qui, à la demande du gouvernement, joue le rôle de chef de file pour la conception et l'évaluation prospective préliminaire du projet et la mobilisation de ressources extérieures.

Composantes du programme

Le programme comportera les trois composantes ci-après:

a) Développement de l'infrastructure et intensification de l'agriculture

Cette composante tendra à contribuer au développement des terres agricoles en partenariat avec les communautés villageoises participantes, qui seront choisies sur la base des critères ci-après: dégradation des sols, pressions sur la terre, revenus agricoles, potentiel d'amélioration de la fertilité des sols et potentiel de développement des terres de plaine. Un appui sera fourni à quatre sous-composantes: i) création de partenariats par le biais d'une "équipe provinciale" qui diffusera les informations et appuiera les activités entreprises au niveau des villages sur la base d'un programme d'investissements locaux dans l'agriculture et d'un contrat conclu entre la communauté et le programme; ii) aménagement des bassins versants afin de protéger 30 000 ha de terre contre l'érosion au profit de quelque 20 000 agriculteurs qui seront formés aux techniques appropriées de lutte contre l'érosion; iii) intensification de l'élevage dans les bassins versants et du petit élevage afin de générer des ressources financières et de produire du fumier; iv) aménagement des terres de plaine, compte tenu des questions comme le régime foncier, l'errance du bétail, la destruction des sols causée par des ruissellements et la commercialisation des excédents de production; et v) gestion environnementale pour la composante i), l'accent étant mis sur les techniques de protection contre l'érosion.

b) Renforcement des capacités

Des fonds seront fournis pour: i) des activités de formation et de renforcement des capacités au moyen d'un appui à l'alphabétisation fonctionnelle, à la formation professionnelle des bénéficiaires et des prestataires de services, à l'information et à la communication, à la gestion environnementale et à des études et des recherches pragmatiques; et ii) le renforcement de l'infrastructure sociale et publique, l'accent étant mis sur le microfinancement, la formation et l'alphabétisation, les puits d'eau potable, les points d'eau pour le bétail et les routes d'accès pour la commercialisation des intrants et la production agricoles.

c) Organisation et gestion du programme

Il sera créé une unité de gestion du programme (UGP) qui sera basée à Fada N'Gourma et qui jouira de l'autonomie administrative et financière, dans les limites de son budget et de ses programmes techniques annuels. Elle agira par l'entremise d'équipes provinciales constituées pour appuyer les activités et aider les prestataires de services locaux sélectionnés sur concours.

Exécution du programme

Le Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques assumera la responsabilité d'ensemble de ce programme de sept ans. Il dirigera un comité directeur national auquel participeront des représentants des bénéficiaires et des autres parties prenantes de la région. Un comité consultatif composé de représentants des bénéficiaires et des administrations décentralisées intéressées sera constitué dans chaque province. L'UGP sera responsable de l'exécution au jour le jour du programme.

Caractéristiques importantes

L'un des traits distinctifs du programme proposé est l'étroite collaboration qui sera instaurée avec les programmes et projets déjà en cours dans l'est du Burkina Faso, et tout particulièrement avec le *Programme de développement communautaire* financé par le FIDA et par la Banque mondiale. Le programme communautaire d'investissement pour l'amélioration de la fertilité des terres agricoles

tirera largement parti des activités entreprises dans le cadre de ce dernier programme, qui est déjà opérationnel.

Principales questions

L'évaluation prospective portera notamment sur les questions suivantes: i) examen et réalisation des modalités d'exécution du programme; ii) analyse plus approfondie de la question du ciblage, l'accent étant mis sur l'utilisation d'instruments compatibles pour que le programme parvienne jusqu'aux groupes cibles visés; et iii) réalisation des arrangements de cofinancement.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a approuvé pour le Burkina Faso sept projets représentant un montant total de 54,7 millions de DTS (deux à l'initiative d'institutions coopérantes et les cinq autres à celle du FIDA). Un projet a été financé conjointement avec le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA), et un autre a été financé exclusivement au titre du PSA. Quatre projets sont actuellement en cours.

Région: Afrique de l'Ouest et du Centre	Pays: Sierra Leone
Nom du projet: Projet communautaire de réduction de la pauvreté et de redressement	RNB par habitant¹: 140
Coût du projet (en millions de USD): 15,0	Population (en millions)¹: 5,1
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: à déterminer
État d'avancement: formulation en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA, institution coopérante à déterminer

Contexte et objectifs du projet

Fin 2001, le Gouvernement de la Sierra Leone avait accompli des progrès remarquables dans le rétablissement de la paix. La réunion des donateurs qui a eu lieu à Paris en novembre 2002 a reconnu que le pays avait bien avancé dans son processus de redressement économique et de relèvement. Force était néanmoins de reconnaître que le pays continuerait de se heurter à des défis redoutables pendant la période postconflictuelle, s'agissant en particulier d'atténuer la pauvreté rurale et de mettre en place une infrastructure rurale adéquate ainsi que de relever les capacités de production de base et des services connexes. Dans ce contexte, le projet proposé – qui vient s'ajouter aux autres initiatives du FIDA tendant à contribuer au processus de redressement économique de la Sierra Leone – constituera une intervention intégrée afin de relancer durablement les services essentiels et les capacités de production de base pour les ramener à leur niveau d'avant guerre. L'objectif d'ensemble du projet sera d'améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie des communautés rurales, et en particulier des femmes et des autres groupes vulnérables, en renforçant les capacités de développement communautaire participatif, pour pouvoir ainsi reconstruire la trame sociale et faciliter les efforts de réconciliation. Comme le pays se trouve dans une situation postconflictuelle, il faudra conserver un certain degré de flexibilité même si les activités sont axées sur les domaines dans lesquels on sait que les besoins sont les plus urgents. L'objectif immédiat sera, dans toute la mesure possible, de ramener la production agricole à son niveau d'avant guerre au moyen d'initiatives de relèvement à court terme qui puissent être mises en œuvre rapidement.

Bénéficiaires du projet

Le projet sera réalisé dans l'ensemble du pays et couvrira les provinces du nord-ouest et du sud-est. Il permettra d'entreprendre des activités de développement dans des conditions plus paisibles et plus stables dans la région nord-ouest, mais permettra aussi au FIDA de s'employer à satisfaire les besoins qui existent dans le sud-est au rythme qu'autorisera l'évolution de la situation. La population cible comprendra les veuves de guerre, les personnes déplacées dans le pays et les autres groupes vulnérables. Les femmes, qui représentent 51% de la population totale, bénéficieront d'une attention spéciale dans leurs rôles de mères, de producteurs et de responsables communautaires.

Composantes du projet

a) Appui à la sécurité alimentaire et financière des ménages

Cette composante porte sur un aspect clé, qui est de renforcer l'autonomie alimentaire des ménages, notamment en distribuant des intrants agricoles et en relançant le petit élevage, pour rétablir les capacités de production et améliorer la stabilité des moyens de subsistance des ménages. Il sera constitué au sein de chaque collectivité un comité communautaire de distribution des intrants qui identifiera les groupes vulnérables, déterminera si les bénéficiaires proposés peuvent prétendre à une assistance et assurera la transparence du système de distribution.

b) Relèvement de l'infrastructure rurale

Cette composante a pour but de relever et de renforcer l'infrastructure sociale et économique dont le développement humain est tributaire ainsi que de réduire les souffrances humaines et la malnutrition et d'améliorer l'état de santé des populations. À cette fin, une intervention est prévue dans les secteurs ci-après: approvisionnement en eau, assainissement, routes et pistes d'accès, dispensaires, écoles, abris et autres éléments de l'infrastructure socioéconomique. La préférence sera accordée aux microprojets pouvant être réalisés par la communauté ainsi qu'aux méthodes à forte intensité de main-d'œuvre afin de maximiser l'impact des activités sur la création d'emplois.

c) Appui aux institutions à assise communautaire et au développement participatif

Cette composante tendra à autonomiser les communautés locales en rétablissant la sécurité des moyens de subsistance et des indemnités de base de façon à pouvoir réduire la marginalisation et mettre les communautés à même de gérer activement les ressources locales, ainsi qu'en facilitant la réconciliation et le règlement des conflits au plan local. Ainsi, il est prévu: i) de renforcer la capacité des communautés et des organisations locales de participer à leur propre développement économique et social; et ii) de promouvoir un processus de mobilisation sociale et de planification participative pour mettre les communautés à même de planifier, de sélectionner, d'exécuter, de suivre et d'évaluer les investissements dans le projet. À cette fin, on s'attachera à: i) créer des partenariats avec des organisations de la société civile et plus particulièrement avec des organisations non gouvernementales (ONG), qui aideront les communautés à identifier les besoins et les possibilités et à planifier et gérer le processus de développement; ce pour quoi des évaluations rurales prospectives seront entreprises au sein de chaque communauté participante pour pouvoir sur cette base élaborer des plans communautaires de développement; ii) aider les communautés fournissant une assistance dans les domaines de l'alphabétisation de base, de la comptabilité et de la gestion; et iii) mettre sur pied un fonds de développement communautaire, qui constituera le principal mécanisme financier de consolidation de la cohésion et de la réconciliation des communautés.

Exécution du projet

Du fait du contexte politique particulier qui prévaut en Sierra Leone, de la nature du projet et de la nécessité d'assurer une participation équilibrée de plusieurs acteurs gouvernementaux et sociaux, l'organisation du projet devra être autonome, flexible et fiable. Cet élément sera examiné et analysé en détail pour élaborer une proposition qui permette d'aménager dans les mécanismes financiers et opérationnels une souplesse appropriée pour pouvoir répondre aux besoins émergents grâce à des mécanismes efficaces de prestation de l'assistance. Le projet devrait durer cinq ans, période à l'expiration de laquelle il devrait avoir atteint son objectif immédiat, qui est de ramener la production agricole, autant que possible, à ses niveaux d'avant guerre.

Caractéristiques importantes

Au moyen de ce projet, le FIDA aidera le Gouvernement sierra-léonien à parvenir rapidement à une phase de développement durable en privilégiant l'appui à des stratégies de subsistance durables aux niveaux des ménages et des communautés. Les composantes du projet seront conçues de manière à avoir un impact rapide tout en posant les bases d'un relèvement et d'une amélioration de la productivité à longue échéance. Une priorité élevée sera accordée, au moyen de caractéristiques novatrices de nature à améliorer la productivité et à prévenir la dégradation de l'environnement, à la sécurité alimentaire des ménages, à l'infrastructure rurale et à la gestion des ressources naturelles. Le projet reposera sur une approche de développement répondant à l'initiative des communautés et sur la participation active des bénéficiaires à la conception, à l'exécution et au suivi des activités. Enfin, il



apparaît plusieurs possibilités prometteuses de collaboration entre le FIDA et la communauté des donateurs en ce qui concerne le relèvement de l'infrastructure et le développement communautaire. En particulier, le programme financé par le FIDA serait étroitement lié au *Programme spécial de renforcement de la sécurité alimentaire*, entrepris sur l'initiative de la FAO, qui est en cours.

Principales questions

L'équipe de formulation/d'évaluation prospective devra garder un certain nombre de considérations fondamentales à l'esprit lorsqu'elle concevra les mécanismes de financement et de décaissement au niveau des communautés. En outre, la prévalence du VIH/sida parmi la population appelle une intervention multisectorielle et la prise de conscience du fait que l'épidémie constitue un problème de développement. Une attention particulière sera accordée à cette question, et des liens seront établis avec le programme national de lutte contre le VIH/sida financé par la Banque mondiale et le programme ONUSIDA. Le FIDA a financé, au moyen d'un don supplémentaire, un mécanisme d'appui tendant à reconstituer les capacités productives des veuves de guerre. La mission de formulation tirera les enseignements appropriés de cette expérience, élargira la portée des activités prévues spécifiquement en faveur des femmes dans le cadre du projet proposé et maintiendra une liaison étroite avec le programme parrainé par la Norvège et réalisé par la Division Afrique I en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé quatre projets (deux sur l'initiative d'une institution coopérante et les deux autres sur celle du Fonds) pour un montant total de 24,0 millions de DTS. L'un de ces projets a été financé conjointement par le PSA. Un autre est actuellement en cours.

Région: Afrique orientale et australe	Pays: Éthiopie
Nom du projet: Projet de développement des communautés pastorales	RNB par habitant¹: 100
Coût du projet (en millions de USD): 56,0 (première phase)	Population (en millions)¹: 65,8
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal²: Association internationale de développement (IDA)
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceur: FIDA
État d'avancement: formulation terminée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: Banque mondiale/FIDA et Banque mondiale (IDA)

Contexte et objectifs du projet

Le projet de développement des communautés pastorales répond à la suite que l'IDA, la FAO et le FIDA ont décidé de donner conjointement au rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en date du 30 septembre 2000 sur les stratégies d'action concertée des gouvernements et des institutions des Nations Unies tendant à éliminer l'insécurité alimentaire chronique et structurelle dans la Corne de l'Afrique. Ce projet, dû à l'initiative de l'IDA et élaboré conjointement, constitue la première phase d'un programme à long terme tendant à réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité grâce à des investissements sélectionnés par les communautés pastorales et agropastorales qui vivent dans les basses terres de l'Éthiopie. La première phase du projet, d'une durée de cinq ans, a pour objectif de promouvoir des moyens de subsistance durables grâce à un développement répondant aux initiatives des communautés et reposant sur des structures améliorées de gouvernance locale. Plus spécifiquement, le projet appuiera les processus participatifs d'analyse des problèmes, de recherche et de règlement des conflits en autonomisant les structures sociales traditionnelles aux niveaux des villages et des districts et en renforçant les capacités. Le projet constituera en outre un cadre de concertation et de plaidoyer pour les principales parties prenantes au niveau du gouvernement fédéral, processus qui sera complété par une décentralisation et une délégation de pouvoirs au profit des régions. Afin d'améliorer les moyens de subsistance, l'on s'attachera à améliorer l'efficacité de la prestation des services d'appui grâce à des investissements dans la recherche et la vulgarisation agricoles, la commercialisation et le financement rural. Le projet aura pour résultat d'accroître durablement les revenus des ménages tout en facilitant leur accès aux services sociaux. La mise en place de systèmes d'alerte avancée et l'élaboration de plans d'intervention en cas de catastrophe permettront également d'améliorer les capacités de résistance des bénéficiaires et leur aptitude à faire face à des chocs extérieurs et à réduire ainsi l'impact des sécheresses et des famines.

Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires de la première phase de ce projet comprennent quelque 450 000 ménages ruraux qui vivent dans 30 *woredas* (districts) des régions ci-après: Afar, Somali, Oromiya et régions des peuples, des nationalités et des nations du Sud. Ces quatre régions représentent ensemble au moins 95% du total de la population pastorale éthiopienne, estimée à quelque 7,8 millions d'habitants (soit 12% de la population du pays). Cette population tire la majeure partie de ses moyens de subsistance de l'élevage de bétail par transhumance sur des pacages naturels. En outre, le revenu familial est complété par les gains tirés d'activités agricoles occasionnelles, du petit commerce, de l'artisanat, de l'extraction de sel, de la fabrication de charbon de bois, d'un travail salarié pour les migrants et d'autres activités. Le ménage type se compose de 5 à 12 personnes avec un revenu par habitant qui est estimé à l'équivalent de 110 USD. Les bénéficiaires du projet sont notamment les ménages dirigés par des femmes (environ 20% du total) et un nombre limité de réfugiés démunis qui

sont tributaires de l'aide alimentaire, spécialement dans les cas où les filets traditionnels de sécurité sociale ont échoué.

Composantes du projet

a) Moyens de subsistance durables

Au titre de cette composante, on s'emploiera à renforcer les capacités pour appuyer l'autonomisation des communautés aux niveaux du *kebele* (village) et de la *woreda* dans le cadre de l'administration publique régionale, en particulier grâce au renforcement des capacités des communautés pastorales de façonner et de gérer leur propre développement. En outre, il sera constitué des équipes d'appui mobiles (EAM) qui collaboreront avec les bénéficiaires et le personnel des *woredas* et *kebeles*, sur une base participative, à l'analyse de la situation, et à l'identification et au règlement des problèmes. Les EAM seront constituées de personnes qualifiées recrutées auprès de différentes sources fédérales et régionales et comprendront notamment un solide noyau de personnel détaché sous contrat par des organisations non gouvernementales (ONG) réputées. Il sera également créé un fonds communautaire d'investissement pour financer, avec l'appui des EAM, les microprojets identifiés par les bénéficiaires; et des investissements sont prévus pour améliorer la prestation directe de services d'appui essentiels répondant aux besoins et aux priorités des communautés pastorales et agropastorales.

b) Gestion des risques pour les communautés pastorales

Un financement sera fourni pour: i) la mise en place de systèmes d'alerte avancée; et ii) l'élaboration sur une base participative de plans d'intervention en cas de sécheresse. Ces activités seront complétées par des efforts de renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux des *kebeles*, des *woredas* et des régions pour aider les bénéficiaires à préparer des plans rationnels d'intervention en cas de sécheresse, à suivre les indicateurs locaux annonciateurs d'une catastrophe et à gérer les fonds réservés en vue d'une intervention rapide grâce à l'établissement d'un fonds de préparation et d'intervention. Ce fonds appuiera les activités prioritaires identifiées dans les plans d'intervention, comme aménagement de petites routes d'accès, amélioration de la gestion de l'eau, constitution de banques de fourrage et amélioration des parcours; en outre, des fonds seront mis de côté pour pouvoir intervenir rapidement pour faire face à un épuisement des stocks, pour collecter l'eau, pour intervenir en cas d'épidémies et d'épizooties et pour promouvoir le développement de l'infrastructure essentielle.

c) Appui au projet et réforme des politiques

Cette composante tend à: i) établir un système participatif de suivi et d'évaluation; ii) analyser les politiques et entreprendre des recherches et des réformes (dans des domaines comme la gestion des ressources naturelles, le régime foncier, les droits d'accès à la terre, l'utilisation de l'eau et la sédentarisation); et iii) assurer une gestion et une coordination efficaces dans les activités du projet dans les quatre régions.

Exécution du projet

Le projet, qui va dans le sens des réformes des institutions et des politiques en cours, reposera sur le cadre institutionnel gouvernemental existant. Les gouvernements des différentes régions seront chargés de la responsabilité d'ensemble de l'exécution du projet. Les unités uniformes de coordination du projet seront constituées au sein du Ministère des affaires fédérales et des commissions de développement des communautés pastorales au niveau des régions. En outre, on s'attachera à renforcer les capacités institutionnelles des organisations à assise communautaire et des structures

administratives des *woredas* et des *kebeles* de manière à créer un effet de synergie et à faciliter une exécution efficace et ponctuelle du projet. La supervision et la direction générale des activités seront assurées par le nouveau Conseil interministériel de développement des régions émergentes présidé par le Ministre des affaires fédérales. La Commission permanente du Parlement sur le pastoralisme a déjà apporté la preuve qu'elle pouvait jouer un solide rôle de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Chaque région constituera une équipe régionale qui fournira l'appui technique nécessaire aux EAM. Au niveau des *woredas*, des conseils communautaires de développement coordonneront les activités et fourniront les indications voulues aux EAM.

Caractéristiques importantes

Le projet répond à la stratégie suivie par le FIDA dans le pays, qui prévoit notamment un resserrement des partenariats, un cofinancement, et une participation et une autonomisation réelle des bénéficiaires. Pendant la formulation du projet, le FIDA a eu la possibilité d'influer de façon concrète sur la configuration des nouvelles stratégies et des investissements proposés en faveur des ruraux pauvres les plus vulnérables. Les activités entreprises dans le cadre du projet seront fondées sur des approches de renforcement des moyens de subsistance axées sur les communautés, qui marquent un tournant important par rapport aux approches qui ont présidé aux projets traditionnels de développement de l'élevage et de gestion des parcours. Un développement répondant aux initiatives des communautés formera l'élément central du projet et ce sont par conséquent les communautés elles-mêmes qui constitueront les véritables agents d'exécution du projet de développement des communautés pastorales. À cette fin, on s'emploiera à rehausser le rôle et à renforcer les capacités institutionnelles des organisations traditionnelles à assise communautaire. En outre, un appui sera apporté au processus de décentralisation en cours, de sorte que les régions seront directement impliquées dans la programmation et l'exécution des activités.

Principales questions

Certaines des principales questions à aborder lors de l'évaluation prospective sont notamment les suivantes: i) liens entre les activités prévues par le projet et les opérations en cours d'aide aux victimes de la famine; ii) règlement des revendications concurrentes concernant les droits d'accès à la terre et à l'eau, particulièrement entre la majorité rurale et les ménages plus sédentaires; iii) politique de sédentarisation du gouvernement; iv) ciblage des investissements prévus en faveur des ménages dirigés par des femmes et des réfugiés; et v) arrangements détaillés d'exécution du projet à la lumière des conclusions et recommandations issues des études de suivi et d'évaluation en cours, de l'analyse des capacités institutionnelles et du manuel d'exécution des projets.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le Fonds a approuvé dix projets (trois sur l'initiative d'une institution coopérante et les sept autres sur celle du FIDA) pour un montant total de 106,8 millions de DTS. L'un des projets a été financé conjointement par le Programme ordinaire et le PSA, et un autre exclusivement au titre de ce dernier. Le nombre de projets en cours est de quatre.

Région: Afrique orientale et australe	Pays: Rwanda
Nom du projet: Projet de promotion des petites et microentreprises rurales	RNB par habitant¹: 220
Coût du projet (en millions de USD): 20,0	Population (en millions)¹: 8,7
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: à déterminer
État d'avancement: formulation en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Objectifs du projet

Au Rwanda, les stratégies de développement agricole, à elles seules, n'ont pas été une solution complète et satisfaisante du problème de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire en milieu rural. Pour les compléter, des efforts de promotion des petites entreprises rurales ont un rôle important à jouer pour éradiquer la pauvreté dans le pays. D'une manière générale, les petites et microentreprises rwandaises demeurent assez sous-développées et sont caractérisées par des technologies peu performantes et une gestion médiocre. Pour surmonter ces contraintes, le projet proposé fournira un appui direct aux petites et microentreprises et appuiera la mise en place d'un cadre durable pour encourager leur développement. L'objectif d'ensemble du projet sera de promouvoir le développement des petites et microentreprises rurales. À cette fin, on s'attachera à: i) accroître la production des petites et microentreprises rurales; ii) diversifier la production de ces entreprises; iii) promouvoir le développement des technologies appropriées; iv) encourager la création d'un réseau d'associations professionnelles de producteurs pouvant peu à peu devenir des coopératives, des unions et des fédérations à même de répondre aux besoins des producteurs les plus appauvris; v) renforcer les systèmes pouvant fournir des services d'appui appropriés aux membres les plus pauvres des associations d'entreprises; vi) mettre sur pied un système opérationnel pour trouver des débouchés attrayants et mettre en place des circuits de distribution des produits des petites entreprises; vii) garantir l'accès à des services financiers ruraux adaptés aux différents besoins de financement des entreprises; et viii) améliorer le cadre de réglementation des petites et microentreprises. Le projet sera fondé sur les réalisations obtenues et les enseignements tirés pendant l'exécution du *projet de promotion des petites et micro-entreprises rurales* (prêt 411-RW) entrepris sur l'initiative du FIDA et qui doit être clos le 31 décembre 2003.

Bénéficiaires du projet

Le projet sera peu à peu étendu à l'ensemble du pays. Pendant la phase I, il sera exécuté dans les préfectures de Byumba et de Ruhengeri, qui sont les provinces où sont réalisés avec le financement du FIDA les projets d'appui aux petites et microentreprises (Umutara, Gikongoro, Kibuye et Kigali-Ngali) et où une assistance complémentaire peut être fournie, ainsi que dans une ou deux provinces qui seront identifiées lors de la formulation du projet. Un appui sera fourni à différentes initiatives, selon les caractéristiques et les besoins des régions en question. Les principaux groupes cibles sont composés d'entreprises familiales et de petites entreprises. Une attention spéciale sera accordée aux besoins des groupes particulièrement vulnérables, y compris les femmes et surtout les ménages dirigés par des femmes, qui n'ont généralement bénéficié que de façon marginale des programmes de développement; des jeunes, ruraux sous-employés ou au chômage; des mineurs chefs de famille (survivants de la guerre et du VIH/sida); des ménages affectés par le VIH/sida et des militaires démobilisés qui se sont installés dans les régions rurales.

Composantes du projet

a) Renforcement des capacités des petites et microentreprises

Au titre de cette composante, un appui sera fourni: i) aux campagnes de sensibilisation, d'information et de communication; ii) à l'organisation et à la planification participative (préparation de diagnostics et planification du développement des petites et microentreprises); iii) à l'organisation de programmes d'alphabétisation fonctionnelle; iv) au renforcement des compétences locales de gestion du développement, un accent particulier étant mis sur la formation; v) à l'identification et la formation de prestataires de services de l'extérieur; vi) à l'émergence d'organisations professionnelles; vii) au renforcement des organisations communautaires; et viii) à la constitution et la formation de groupes d'entraide.

b) Appui aux petites et microentreprises rurales

Le projet prévoit de fournir un appui: i) aux petites et microentreprises rurales, notamment aux stades de la formation, de l'identification et de la validation préliminaire de ces entreprises, d'études de préinvestissement et de la création de petites et microentreprises répondant aux besoins exprimés par les ruraux pauvres eux-mêmes; et ii) à des activités intersectorielles et des activités d'appui (par exemple, élaboration de stratégies et études de marché pour la production de ces entreprises, appui à la commercialisation et appui au transfert de technologies, à la programmation et à l'exécution).

c) Appui aux institutions de microfinancement

Dans ce domaine, il est prévu de: i) créer de nouvelles institutions de microfinancement et renforcer celles qui existent déjà; ii) renforcer les opérateurs spécialisés; iii) fournir un appui aux autorités de tutelle (Ministère de l'économie et des finances, banques); iv) fournir un appui financier, notamment sous forme a) de microcrédits pour faciliter l'accès au crédit des plus pauvres; b) de fonds pour l'octroi de crédits aux petites et microentreprises par l'entremise de banques populaires; et c) d'appui technologique; et v) réaliser des études stratégiques et des études de marché dans le domaine du microfinancement.

Exécution du projet

C'est le Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme qui assumera la responsabilité d'ensemble de la mise en œuvre de ce projet, d'une durée de sept ans. Un comité national de coordination du projet sera chargé de la coordination d'ensemble des activités. Des comités provinciaux de coordination du projet assureront la coordination aux niveaux des provinces. La gestion et la coordination au jour le jour seront assurées par l'unité de coordination du projet qui sera créée à cette fin en étroite collaboration avec les comités provinciaux. En outre, le projet tendra à renforcer et exploiter la décentralisation en cours au Rwanda et à établir aux niveaux des provinces et des districts des liens efficaces de nature à appuyer les tâches de l'unité de coordination du projet. Dans l'exécution du projet, l'accent sera mis sur la création de possibilités durables de développement de petites et microentreprises au profit des ruraux pauvres. Un appui sera fourni à la création d'emplois non agricoles pour remédier aux possibilités limitées d'expansion de l'emploi dans l'agriculture. Des liens étroits seront établis avec d'autres programmes financés par le gouvernement et d'autres bailleurs de fonds (Banque mondiale, Union européenne, Banque africaine de développement, Agence des États-Unis pour le développement international, Agence suisse de coopération, etc.) pour assurer la complémentarité et l'intégration des activités.



Caractéristiques importantes

Le projet, exploitant le processus de décentralisation, mettra en place et développera un système décentralisé qui puisse peu à peu assumer la responsabilité intégrale de la planification et de l'exécution du projet et qui soit fonctionnel à la fin de celui-ci. Dans les provinces et les districts, on essaiera de mettre en place un réseau décentralisé de jeunes conseillers qui puissent appuyer le développement et les activités des petites et microentreprises. Pour assurer la durabilité des résultats, l'accent sera mis sur la viabilité des entreprises, en ciblant les ruraux pauvres et particulièrement les femmes et les jeunes.

Principales questions

Les questions ci-après seront analysées lors de l'évaluation prospective: i) couverture du projet et importance respective de ses composantes; ii) approches de décentralisation, y compris le renforcement des institutions; iii) mécanismes de coordination et liens avec d'autres programmes; iv) structure détaillée des mécanismes de gestion et de l'unité de coordination du projet; et v) identification de mécanismes de ciblage et d'approches viables pour atteindre les pauvres.

Opérations antérieures du FIDA

Jusqu'à présent, le FIDA a financé dans le cadre de son programme ordinaire de prêts dix projets, tous sur son initiative, pour un montant total de 81,9 millions de DTS. À l'heure actuelle, quatre projets sont en cours. Le *projet de développement des cultures de rente et d'exportation* devrait être opérationnel sous peu, l'accord de prêt ayant été signé en février 2003.

Région: Asie et Pacifique	Pays: Cambodge
Nom du projet: Projet de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng	RNB par habitant¹: 270
Coût du projet (en millions de USD): 18,3	Population (en millions)¹: 12,3
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceur: Pourparlers en cours avec le Programme alimentaire mondial (PAM)
État d'avancement: formulation terminée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du projet

Le Cambodge, l'un des pays les plus pauvres du monde, se trouve vers le bas de l'échelle pour ce qui est des indicateurs de développement humain. On estime que 23% des pauvres vivent dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng³. Ces provinces sont respectivement au troisième et au sixième rang pour ce qui est de l'incidence de la pauvreté. L'insécurité alimentaire dans la région du projet constitue l'une des principales manifestations de cette pauvreté et leur vulnérabilité croissante met à rude épreuve les moyens de subsistance des ménages pauvres. Cela étant, le but stratégique du projet proposé sera de réduire la pauvreté grâce à des efforts de développement social et économique entrepris avec une participation active des pauvres. Plus spécifiquement, les objectifs du projet seront: i) de permettre aux ménages pauvres de la région du projet d'accroître leur production vivrière et leurs revenus agricoles grâce à une intensification et à une diversification de leurs cultures et de leurs élevages et à une meilleure gestion des ressources naturelles; ii) de faciliter l'accès des pauvres aux ressources naturelles productives, aux technologies, aux services et aux marchés; et iii) de renforcer la capacité des pauvres et de leurs organisations de planifier et d'exécuter des programmes de développement et d'utiliser, pour leur propre développement économique et social, les services fournis par les organismes gouvernementaux et d'autres sources.

Bénéficiaires du projet

La zone du projet comprendra les deux provinces de Prey Veng et Svay Rieng, dans le sud-est du Cambodge, qui recouvrent 19 districts et 196 communes. Le groupe cible sera composé de 143 000 ménages, soit près de 700 000 personnes qui vivent au-dessous du seuil national de pauvreté. Les femmes constitueront un élément important du groupe cible car elles jouent un rôle majeur dans le développement social et économique des familles et des communautés en leur qualité de productrices et de mères ainsi que par leurs activités communautaires. Lorsqu'il sera achevé, quelque 854 100 personnes (soit 174 000 ménages) de 148 communes de 12 districts auront bénéficié directement et indirectement du projet. Sur ce chiffre, quelque 48 000 ménages de 80 communes bénéficieront directement des investissements dans l'agriculture prévus par le projet.

Composantes du projet

a) Investissements dans l'agriculture

Cette composante tendra à accroître la productivité de l'agriculture étant donné que la majorité de la population vivant dans la zone du projet est tributaire de l'agriculture pour subsister. Elle couvrirait environ 40% des familles d'environ 80 des communes les plus pauvres (une cinquantaine à Prey Veng et une trentaine à Svay Rieng). Des fonds seront fournis pour appuyer cinq programmes: i) groupes d'amélioration des moyens de subsistance; ii) amélioration des systèmes de culture; iii) amélioration des systèmes d'appui à l'agriculture; iv) gestion des ressources naturelles et de l'environnement; et v) appui à l'exécution. On utilisera l'approche de l'analyse des agroécosystèmes

³ Sur la base des données provenant des activités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité du PAM.

reflétée dans les directives nationales sur les services de vulgarisation agricole comme base de la planification, au niveau des communes, des activités d'investissements dans l'agriculture. Chaque commune aura: i) 12 groupes d'amélioration des moyens de subsistance composés chacun d'environ 25 familles très pauvres (environ 300 exploitants); et ii) 12 groupes d'amélioration des systèmes de culture, composés chacun d'environ 25 agriculteurs pauvres (environ 300 agriculteurs). De plus, ces derniers groupes réaliseront une soixantaine de projets de démonstration d'exploitation et participeront à un programme de stage de formation agricole d'une durée de 18 semaines. De plus, le projet appuiera les efforts déployés par les départements provinciaux de l'agriculture, de la pêche et des forêts pour améliorer, sur une base participative et axée sur la demande, la capacité et la qualité de leurs mécanismes de prestations de services aux groupes cibles.

b) Développement local

On encouragera le développement local au moyen de trois sous-composantes: i) *investissements communaux dans l'infrastructure rurale*. Grâce au fonds communal de développement de l'infrastructure, il est prévu, en sus des crédits budgétaires alloués aux communes/*Sangkat*, de fournir des ressources aux communes pauvres ciblées pour qu'elles puissent financer les travaux prioritaires d'infrastructure locale (par exemple, irrigation et gestion de l'eau à l'exploitation, routes rurales d'accès et entretien des routes, et approvisionnement en eau potable) faisant partie des plans communaux de développement et répondant aux objectifs d'atténuation de la pauvreté du projet. Ce surcroît de ressources sera utilisé pour financer ces activités prioritaires par l'entremise du fonds communal/*Sangkat* des conseils communaux; en outre, il sera assuré une formation des bénéficiaires (groupes d'usagers et techniciens de village) et il sera fourni un appui à l'exécution des activités; ii) *appui à la planification aux niveaux des communes et des villages et des organisations villageoises*, notamment formation aux membres des conseils communaux et des comités de planification et du budget, renforcement des capacités des organisations villageoises, organisation d'une formation professionnelle et évaluations participatives d'impact; et iii) *assistance technique* pour entreprendre des études de faisabilité détaillées des systèmes d'irrigation potentiels, une étude d'ensemble des eaux souterraines et la poursuite du programme existant de surveillance des eaux souterraines.

c) Appui institutionnel

Le projet appuiera la décentralisation et l'intégration d'une perspective sexospécifique aux activités entreprises au niveau des provinces ainsi que la décentralisation et la déconcentration au plan national. Dans les provinces, on s'attachera à appuyer les systèmes et structures décentralisés pour assurer une prestation efficace des services dans le cadre de contrats conclus avec les communes et les membres des groupes cibles. En outre, un appui sera fourni pour l'intégration d'une perspective sexospécifique à l'exécution du projet. Au plan national, le projet appuiera le groupe de travail *Seila*⁴, son secrétariat et le Ministère de l'économie et des finances au moyen de conseils sur la formulation des politiques, d'un appui technique et d'une concertation avec le gouvernement et les parties prenantes associées.

Exécution du projet

La structure organisationnelle de ce projet, d'une durée de sept ans, comprendra le groupe de travail *Seila* et son secrétariat, le Ministère de l'économie et des finances et le Ministère de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche à Phnom Penh. L'exécution du projet sera décentralisée au profit des administrations provinciales dans le cadre du programme *Seila* de planification, de

⁴ *Seila* signifie, en khmer, pierre de fondation. C'est ainsi qu'a été baptisée l'approche de développement, de planification, de financement et d'exécution décentralisée du gouvernement.

financement et d'exécution décentralisés des activités de développement. Des contrats seront passés entre le Comité provincial de développement rural (CPDR) et les agents d'exécution et les prestataires de services des provinces. Le comité exécutif du CPDR et l'unité de gestion assureront la coordination de l'exécution des activités avec le secrétariat du groupe de travail *Seila*, le Ministère de l'économie et des finances et les autorités provinciales. Dans chacune des deux provinces, le projet sera exécuté: i) au niveau des provinces, par le CPDR, son comité exécutif et les unités de gestion connexes, les départements provinciaux de l'agriculture, de la pêche et des forêts et les autres organismes sectoriels provinciaux, selon que de besoin; ii) au niveau du district, par le personnel de district des organismes sectoriels provinciaux; iii) au niveau des communes, par des conseils communaux et leurs comités d'administration; et iv) au niveau des villages, par les groupes d'autoassistance/associations d'usagers et comités de développement de village. Tous les travaux de construction seront menés à bien par des entrepreneurs du secteur privé ou des groupes d'usagers. Des contrats pourront être passés avec des ONG pour aider et former les groupes d'usagers bénéficiaires. Les organismes nationaux et provinciaux et autres projets fourniront sous contrat une formation et un appui technique spécialisés, selon que de besoin.

Caractéristiques importantes

La conception du projet reflète deux innovations majeures pour le FIDA au Cambodge. Premièrement, on utilisera le fonds de développement d'infrastructure des communes comme moyen de piloter les arrangements institutionnels décentralisés devant acheminer les fonds jusqu'aux conseils des communes et pour faire en sorte que les prestataires de services publics tiennent compte des besoins et des priorités des groupes cibles. Deuxièmement, il s'agit du premier projet financé par un prêt externe qui fournira des fonds en riels cambodgiens aux conseils communaux par le biais de leurs comptes auprès du Trésor provincial. Troisièmement, le projet sera coordonné directement par le secrétariat du groupe de travail *Seila*, qui constituera le mécanisme de communication et de concertation avec le gouvernement sur les questions liées au ciblage des pauvres, à l'allocation des ressources, à la décentralisation et à la déconcentration.

Principales questions

Les questions ci-après seront étudiées lors de l'évaluation prospective: i) poursuite des pourparlers avec le PAM pour confirmer la disponibilité d'une assistance sous forme de projets vivres-contre-travail pour les communes cibles proposées, modifier les domaines prioritaires de l'assistance du PAM et étudier la possibilité de déléguer aux provinces le transport, l'entreposage et la distribution des produits alimentaires; ii) évaluation des moyens et des capacités de l'organisme gouvernemental de vérification des comptes afin de déterminer s'il conviendrait de recruter un cabinet comptable de l'extérieur pour vérifier les comptes du projet; iii) poursuite des efforts entrepris pour identifier une source de financement sous forme de don pour une assistance technique à fournir au plan national pour l'exécution du projet, faute de quoi l'assistance technique sera financée au moyen du prêt du FIDA; et iv) examen des dispositions prises pour acheminer les fonds aux conseils communaux.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, il a été approuvé pour le Cambodge trois projets (un à l'initiative d'une institution coopérante et les deux autres à celle du FIDA), pour un montant total de 17,5 millions de DTS. Tous les projets sont actuellement en cours.

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Guatemala
Nom du programme: Programme de développement rural national - Phase I: région de l'Ouest	RNB par habitant¹: 1 670
Coût du programme (en millions de USD): 36,0	Population (en millions)¹: 11,7
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceur: Discussions en cours avec la Banque centraméricaine d'intégration économique
État d'avancement: Formulation en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du programme

Près de 60% de la population guatémaltèque vit dans des zones rurales et elle est composée à 81% d'autochtones. Quelque 87% des ruraux sont pauvres. L'extrême pauvreté est particulièrement présente dans les communautés d'ascendance maya. Le nombre de femmes chefs de famille a augmenté à cause notamment du conflit armé qui s'est terminé avec l'accord de paix de 1996. Dans ce contexte, l'objectif global du programme proposé est de réduire la pauvreté, l'exclusion et la discrimination qui frappent les populations les plus pauvres de l'ouest du Guatemala grâce au développement socioéconomique des zones rurales dans une optique de viabilité économique et écologique à long terme. Les objectifs spécifiques sont les suivants: i) développement social et économique des zones rurales pauvres et marginalisées de l'ouest du pays; ii) développement des organisations locales et des organisations de femmes et de leur pouvoir d'action, moyennant une participation accrue aux initiatives locales et régionales de développement; iii) renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la nutrition grâce à l'amélioration des mécanismes de ciblage et des systèmes de prestations.

Bénéficiaires du programme

Le programme couvrira cinq départements (Huehuetenango, Quetzaltenango, San Marcos, Solola et Totonicapán) de l'ouest du pays, où sont situées les localités les plus pauvres du Guatemala. La région regroupe à elle seule plus de 60% de la population autochtone du pays. Il y aurait dans la zone du programme près de 550 000 ruraux pauvres et plus de 350 000 personnes en situation d'extrême pauvreté, 75% étant d'origine autochtone. Le groupe cible se compose d'environ 165 000 personnes. Le programme cherchera à stimuler le développement durable au profit de 50 000 petits exploitants pauvres, paysans sans terre et familles d'ouvriers agricoles, et devrait toucher directement 30 000 bénéficiaires et indirectement les 20 000 autres. On estime qu'au moins 22 000 petits exploitants (dont au moins 5 000 femmes chefs de famille), ainsi que quelque 12 000 paysans sans terre, bénéficieront directement des programmes d'assistance technique agricole. Par ailleurs, les épouses de 3 000 bénéficiaires et petits exploitants bénéficieront d'activités de production étayées par des initiatives de formation, d'appui technique et de services financiers. Les investissements sociaux et productifs non remboursables en faveur de l'éducation et de la santé, de la gestion de l'eau et des terres, de la protection de l'environnement et d'autres domaines profiteront à environ 25 000 personnes.

Composantes du programme

a) Développement social

La composante vise à augmenter durablement les revenus des familles en renforçant les capacités d'autonomie des ruraux pauvres et de leurs organisations locales par le biais d'un certain nombre d'initiatives: actions en faveur du développement du capital humain et social et des communautés, notamment programmes d'éducation et de formation conçus pour élever le niveau

d'instruction, de qualifications professionnelles et de savoir-faire des bénéficiaires et pour renforcer systématiquement les capacités organisationnelles de la base.

b) Développement économique

Le programme appuiera la promotion de la production agricole et non agricole, ainsi que les possibilités d'emplois para-agricoles dans les zones rurales et les localités de la région. Les fonds seront affectés à: i) la prestation de services d'appui technique aux petites entreprises rurales agricoles et non agricoles, en s'efforçant de trouver des technologies efficaces pour les produits très demandés; les services d'appui seront fonction de la demande et mobiliseront des mécanismes participatifs déjà utilisés dans les projets du FIDA; ii) l'introduction d'innovations agricoles, de cultures de substitution particulièrement rentables et de technologies de pointe afin d'aider les groupements paysans à prendre pied sur les marchés locaux, nationaux et régionaux; iii) la formation de la main-d'œuvre et les aides à l'emploi dans le cadre des services ruraux proposés aux ruraux pauvres, plus particulièrement aux jeunes et aux femmes autochtones.

c) Renforcement institutionnel du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la nutrition

Le programme aidera ce ministère à mettre en place un cadre institutionnel approprié pour lutter contre la pauvreté sur des bases saines, solides et pérennes. Il encouragera la mise en place de mécanismes de coordination qui aideront les institutions à obtenir des résultats en matière de réduction de la pauvreté et de développement rural. Des mécanismes de coordination, de planification et d'exécution seront conçus et mis en place pour les secteurs public et privé.

Exécution du programme

Ce programme de six ans sera exécuté par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la nutrition. Son pilotage général sera confié à un comité d'administration qui sera également responsable de l'approbation et de la supervision des plans et budgets annuels de fonctionnement. Une unité administrative du programme décentralisée et autonome sur les plans financier et administratif sera établie dans la zone de programme et investie des responsabilités et attributions que lui délèguera le ministère. L'UGP interviendra par l'intermédiaire des comités de coordination communaux et départementaux où les groupes de bénéficiaires seront représentés.

Caractéristiques importantes

Le programme cadre avec les politiques du Gouvernement guatémaltèque en matière de réduction de la pauvreté et de développement rural et agricole, et s'inscrit dans le cadre stratégique du FIDA tel qu'il figure dans le COSOP. Par le biais de ce programme, le FIDA réorientera son action vers une approche programmatique approfondie et d'envergure nationale axée sur la réduction de la pauvreté rurale et le développement rural. Les membres des groupes les plus vulnérables et des communautés autochtones feront l'objet d'une attention prioritaire – il s'agira de promouvoir leur intégration au sein des communautés rurales, de les aider à prendre confiance en eux, de défendre leur statut de citoyen. Le programme s'attaquera aux problèmes de communication multi- et interculturelle, première étape indispensable pour donner aux communautés autochtones la maîtrise de leur destin et leur permettre ainsi d'améliorer durablement leurs moyens de subsistance. Toutes les initiatives seront conçues dans un souci d'équilibre entre les sexes.

Principales questions

Le travail de formulation et d'évaluation prospective servira à: i) analyser les capacités de vulgarisation du milieu paysan et déterminer la disponibilité et le coût des prestations de services



(agricoles et non agricoles) privés pour les ruraux pauvres et leurs organisations dans les zones rurales les plus isolées; il convient par ailleurs d'analyser le rôle de la SETEDER, du programme de DAT du FIDA quant à l'amélioration des capacités techniques des organisations locales, dans le but d'appuyer les projets d'investissement rural en Amérique centrale, au Mexique, au Panama et en République dominicaine; ii) examiner le processus de décentralisation à l'œuvre dans le pays pour s'assurer que l'approche proposée dans le cadre de l'intervention du FIDA est pertinente, et définir des mécanismes de coordination appropriés entre les initiatives de la société civile et celles de la puissance publique (collectivités locales ou État); iii) conformément aux accords de paix, mettre en place des mécanismes qui donneront une représentation forte et légitime aux bénéficiaires (hommes et femmes) dans tous les processus (locaux et nationaux) de prise de décisions du programme et tiendront compte du processus de décentralisation en cours, ainsi qu'un système de contrôle, de suivi et d'évaluation.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a financé cinq projets (un à l'initiative d'une institution coopérante et les quatre autres à l'initiative du Fonds) d'un montant total de 36,6 millions de DTS. Deux projets sont en cours d'exécution.

<p>Région: Proche-Orient et Afrique du Nord</p> <p>Nom du projet: Projet de revitalisation de l'agriculture</p> <p>Coût du projet (en millions de USD): 35,4</p> <p>Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer</p> <p>Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables</p> <p>État d'avancement: Formulation en cours</p>	<p>Pays: République de Moldova</p> <p>RNB par habitant¹: 380</p> <p>Population (en millions)¹: 4,3</p> <p>Financeur extérieur principal²: FIDA</p> <p>Cofinanceurs: Discussions en cours avec le Department for International Development (Royaume-Uni), les Pays-Bas, l'Agence suédoise de coopération au développement international et l'Agence des États-Unis pour le développement international</p> <p>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS</p>
---	--

Objectifs du projet

Les mauvaises performances économiques de la Moldova depuis l'indépendance et l'effondrement concomitant des systèmes d'aide à la production et à la commercialisation ont entraîné une pauvreté croissante et une détérioration de la protection sociale. Le revenu monétaire annuel moyen par habitant est évalué à 180 USD – le plus bas d'Europe. Comme dans les autres pays en transition économique, les zones rurales offrent peu de possibilités d'emplois productifs. Les conditions de vie y sont difficiles, et l'accès aux services de base est limité. Beaucoup de jeunes ruraux partent ailleurs en Europe ou dans la Communauté des États indépendants pour trouver du travail. L'image de la vie rurale souffre de la rareté des emplois suffisamment payés et de la crise socioéconomique. L'objectif global du projet proposé sera d'appuyer les efforts déployés par la Moldova pour réduire la pauvreté et améliorer la situation socioéconomique des zones rurales. Il visera plus spécifiquement à: i) créer des emplois productifs et accroître le patrimoine rural; ii) enclencher un processus reproductible de revitalisation du secteur agricole, avec la participation effective des communautés villageoises et l'appui du gouvernement.

Bénéficiaires du projet

Le groupe cible sera composé de communautés rurales (comptant environ 46 000 ménages, soit quelque 230 000 personnes), vivant dans une cinquantaine de localités. Les localités en question sont pauvres, selon les normes internationales. Le projet profitera aux collectivités villageoises grâce à des initiatives en faveur des exploitants et des journaliers qui cultivent des végétaux à forte valeur ajoutée, des prestataires de services agricoles et des entreprises agroalimentaires. Le remboursement, le perfectionnement des méthodes d'exploitation et les créations d'emplois amélioreront le sort des catégories vulnérables – paysans sans terre et petits agriculteurs par exemple. Le projet devrait créer l'équivalent de quelque 5 000 nouveaux emplois dans les secteurs de la production agricole et de la transformation des produits agricoles. Par ailleurs, les villageois profiteront indirectement des retombées de l'augmentation des revenus et des recettes fiscales des collectivités locales. Le projet, d'envergure nationale, encouragera l'égalité des chances de participation de toutes les parties qualifiées intéressées. Des campagnes d'information et des réunions communautaires seront organisées à cet effet.

Composantes du projet

a) Développement institutionnel

Le projet appuiera la création de capacités institutionnelles dans la paysannerie et parmi les entrepreneurs, les associations paysannes, les organisations communautaires et les prestataires de services agricoles. Il fournira une assistance technique, accompagnée d'une formation (dans le pays et

à l'étranger) pour contribuer à la création d'organisations et de services sur une base d'autofinancement. Des fonds seront également affectés à l'introduction de processus participatifs de planification et de développement au niveau des villages et à la promotion de l'autofinancement.

b) Pilotage du processus de revitalisation

Le projet appuiera la mise en place d'un comité consultatif de revitalisation de l'agriculture (CCRA) présidé par un représentant du Ministère de l'agriculture, et chargé de proposer des idées et des pistes pour améliorer le secteur dans une optique de marché, d'orienter le processus de développement et de guider l'allocation d'appuis financiers et fonctionnels au processus de revitalisation, dans le cadre du projet et d'autres initiatives, en associant de manière constructive les acteurs économiques des secteurs public et privé. Le CCRA sera composé de représentants du gouvernement, des organes législatifs, du secteur privé et des ruraux bénéficiaires. Il se réunira deux fois par an pour examiner l'état d'avancement du projet et régler les questions institutionnelles et politiques en suspens. L'unité d'exécution du projet (UEP) fournira au CCRA le soutien logistique et technique nécessaire par l'entremise du comité technique du projet (CTP).

c) Investissements dans les infrastructures économiques villageoises

Cette composante du projet appuiera l'intensification des cultures commerciales (sur environ 10 000 hectares) de manière à créer localement des emplois productifs et de la valeur ajoutée grâce à des investissements ciblés sur: i) le développement de petits systèmes d'irrigation gérés par leurs propriétaires-paysans; ii) la remise en état/replantation des vignes et vergers (de fruits et fruits à coque) improductifs et les nouvelles plantations; iii) l'accroissement de l'actif immobilier pour les besoins des coopératives et entreprises d'élevage (par exemple, étables et abris pour le cheptel laitier et les animaux de boucherie, les porcs, moutons, poulets/canards et lapins); iv) la création d'infrastructures villageoises (biens immobiliers tels que halles centrales pour les produits maraîchers ou usines d'emballage des fruits et légumes), la réfrigération, le contrôle de la qualité, la location-bail de machines agricoles et les ateliers de réparation d'équipements, les petites coopératives, les services agricoles et les entreprises agroalimentaires du secteur privé. Chaque localité admissible choisira dans cette palette la combinaison d'investissements qui convient à sa situation et à ses besoins de développement à long terme. Les villageois participants apporteront une contribution financière.

d) Gestion du projet

Il est prévu d'appuyer la mise sur pied de l'UEP, notamment en apportant l'assistance administrative et financière nécessaire pour rendre le CTP opérationnel et pour renforcer les autres organisations participant à l'exécution du projet ou au suivi de ses résultats. La composante développement institutionnel sera exécutée par l'UEP.

Exécution du projet

Le Ministère de l'agriculture et des industries alimentaires aura la responsabilité générale de ce projet d'une durée de sept ans. Il exercera ses responsabilités à travers l'UEP, le CTP et le CCRA (au sein duquel le Ministère des finances pourrait être représenté). L'UEP sera chargée de la planification et de la coordination générales des activités du projet, ainsi que de la gestion financière, du suivi et de l'établissement des rapports. Il déploiera trois administrateurs dans trois régions. Le CTP fournira les appuis nécessaires aux responsables des opérations sur le terrain et évaluera les propositions soumises par les villages candidats. Les organisations villageoises des localités participantes (groupements

d'exploitants par exemple), les *primarias*⁵ et les entreprises participantes assumeront également des responsabilités en matière de gestion des ressources.

Caractéristiques importantes

Le projet est conforme à la stratégie du FIDA pour la région CEN, axée sur l'appui au processus de transition au moyen de programmes de développement agricole durable visant à réduire la pauvreté rurale par la création d'emplois productifs et de revenus. Plus précisément, il aidera la Moldova à acquérir les capacités institutionnelles et les infrastructures nécessaires à la revitalisation de son secteur agricole. La réalisation de cet objectif passera par l'instauration de partenariats entre les paysans et les entreprises (par exemple, entre d'un côté les agriculteurs et de l'autre les prestataires de services agricoles, les entreprises agroalimentaires et les négociants). Les investissements villageois amélioreront les infrastructures économiques locales et augmenteront la qualité et la valeur des terres et autres éléments du patrimoine rural. Le projet adoptera une approche intégrée pour lever les contraintes critiques responsables des mauvaises performances du secteur et, corrélativement, de l'incidence élevée de la pauvreté dans les zones rurales. Toutes les interventions auront une assise communautaire et seront conçues et exécutées sur une base participative. Le projet prévoit également des incitations pour encourager l'autosuffisance locale et l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Principales questions

L'évaluation prospective se penchera sur les points suivants: i) La contribution substantielle des bénéficiaires à la composante investissement (70% en moyenne). Compte tenu de ses contraintes budgétaires actuelles, le gouvernement ne peut pour le moment descendre sous ce ratio. La faisabilité de ce niveau de contribution sera testée dans les deux premières années du projet, à la suite de quoi le gouvernement et le FIDA détermineront ensemble s'il convient de le modifier. ii) La nécessité de confirmer les dispositions de cofinancement avec les donateurs déjà sollicités. iii) Les directives que doit émettre le Ministère de l'agriculture et des industries alimentaires pour simplifier les procédures de délivrance des permis et licences de prélèvement et de pompage dans les cours d'eau et réservoirs pour les besoins de l'irrigation. D'autres questions seront examinées au fur et à mesure qu'elles apparaîtront dans le processus d'examen interne.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le seul projet approuvé pour la Moldova est le *Projet de développement du financement rural et des petites entreprises*. D'un montant de 5,8 millions de DTS, il est en cours d'exécution.

⁵ Autorités municipales.



PREMIÈRE PARTIE – Projets à l'étude (2003-2004) classés selon leur stade d'élaboration

DEUXIÈME PARTIE – Liste des COSOP élaborés depuis 1995 et examinés par le CSO

TROISIÈME PARTIE – Liste des COSOP prévus en 2003

PREMIÈRE PARTIE - PROJETS À L'ÉTUDE (2003-2004)
CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION

Région	Pays	Population (millions) a/	RNB par habitant (2001) (USD)	Nom du projet/programme	Nature du projet/programme	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
SOIXANTE-DIX-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVRIL 2003										
Afrique I										
	Cameroun	15,2	570	Programme de développement des racines et tubercules fondé sur le marché	Développement agricole	13,0	M. Toure	Fév. 1998	EB 77/Déc. 02	Avr. 2003
	Tchad	7,9	200	Projet de développement rural dans la région du Kanem b/	Développement rural	13,0	M. Nsimpati	Mai 1999	EB 77/Déc. 02	Avr. 2003
	Sénégal	9,8	480	Projet de développement agricole dans la région de Matam – Phase II	Développement agricole	12,5	M. Ben-Senia	Avr. 1998	EB 76/Sept. 02	Avr. 2003
Asie et Pacifique										
	Chine	1 271,9	890	Programme relatif au secteur de la finance rurale	Services financiers	14,7	M. Martens	Fév. 1999	EB 76/Sept. 02	Avr. 2003
	Bangladesh	133,4	370	Projet d'appui à la microfinance et de soutien technique	Services financiers	16,3	M. Brett	Déc. 1999	EB 77/Déc. 02	Avr. 2003
	Pakistan	141,5	420	Programme de développement communautaire	Développement communautaire/renforcement des institutions	21,8	M. Attig	Nov. 2002	EB 77/Déc. 02	Avr. 2003
Amérique latine et Caraïbes										
	Nicaragua	5,2	n.d. (420 en 2000)	Programme de développement économique dans la région aride du pays	Développement rural	15,0	M. Rubio	Juin 2002	EB 77/Déc. 02	Avr. 2003
Proche-Orient et Afrique du Nord										
	Maroc	29,2	1 180	Projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental – Phase II c/	Élevage	7,3	M. Nourallah	Nov 1999	EB 77/Déc. 02	Avr. 2003
	Turquie	66,2	2 540	Projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan	Élevage	15,0	M. Rahman	Juin 2000	EB 77/Déc. 02	Avr. 2003

Région	Pays	Population (millions) a/	RNB par habitant (2001) (USD)	Nom du projet/programme	Nature du projet/programme	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
ÉVALUATION PROSPECTIVE TERMINÉE										
Afrique II										
	Comores	0,6	380	Programme national en faveur du développement humain durable	Gestion des ressources naturelles et agriculture	15,0	Mme Bradley	Janv. 2002	EB 76/Sept. 02	Sept. 2003
	Lesotho	2,1	550	Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles	Développement agricole	10,0	M. Gicharu	Juin 1999	EB 69/Mai 00	À déterminer
ÉVALUATION PROSPECTIVE EN COURS										
Afrique I										
	Burkina Faso	11,6	210	Programme communautaire d'investissement pour l'amélioration de la fertilité des terres agricoles	Voir annexe A	À déterminer	M. Barry/ M. Beavogui	Mai 1998		Sept. 2003
Asie et Pacifique										
	Iran	64,7	1 750	Programme de financement Forsat Mosawi	Services financiers	À déterminer	M. Attig	Août 2002	EB 76/Sept. 02	À déterminer
Amérique latine et Caraïbes										
	Brésil	172,6	3 060	Projet de développement des microentreprises dans le bassin du San Francisco	Microentreprises rurales	À déterminer	M. Gariglio	Juin 1997	EB 75/Avr. 02	Déc. 2003
FORMULATION/PRÉPARATION TERMINÉE										
Afrique II										
	Éthiopie (X)	65,8	100	Projet de développement des communautés pastorales	Voir annexe A	À déterminer	M. Gicharu	Nov. 1999		Sept. 2003
Asie et Pacifique										
	Cambodge	12,3	270	Projet de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng	Voir annexe A	À déterminer	M. Wang	Mai 1998		Sept. 2003



Région	Pays	Population (millions) a/	RNB par habitant (2001) (USD)	Nom du projet/programme	Nature du projet/programme	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
	Inde	1 033,4	460	Projet d'amélioration des moyens de subsistance dans la région himalayenne	Amélioration des moyens de subsistance	À déterminer	M. Khadka	Juil. 2001		Déc. 2003
Amérique latine et Caraïbes										
	Mexique	99,4	5 540	Projet de développement rural intégré dans la microrégion de la sierra du Querétaro	Développement rural	À déterminer	M. Murguia	Mai 1999	EB 76/Sept. 02	À déterminer
Proche-Orient et Afrique du Nord										
	République de Moldova	4,3	380	Projet de revitalisation de l'agriculture	Voir annexe A	À déterminer	M. Lauridsen	Fév. 2002		Sept. 2003
FORMULATION/PRÉPARATION EN COURS										
Afrique I										
	Guinée-Bissau	1,2	160	Projet de développement communautaire et de relèvement des zones rurales	Développement rural	À déterminer	M. Beavogui/ M. Barry	Déc. 2002		Déc. 2003
	Nigéria (X)	129,9	290	Programme de services financiers ruraux	Services financiers	À déterminer	M. Saint Ange	Oct. 2000		À déterminer
	Sierra Leone	5,1	140	Projet communautaire de réduction de la pauvreté et de redressement d/	Voir annexe A	À déterminer	M. Tounessi	Janv. 2003		Sept. 2003
Afrique II										
	Kenya	30,7	340	Projet de développement communautaire intégré de Nyanza Sud	Développement rural / santé	À déterminer	Mme Bradley	Nov. 2001		Déc. 2003/Avr. 2004
	Madagascar	16,0	260	Programme de soutien des revenus dans le secteur rural	Développement rural	À déterminer	M. David e Silva	Mars 2000		Déc. 2003
	Mozambique	18,1	210	Programme d'appui au secteur financier rural	Finance rurale	À déterminer	M. De Willebois	Avr. 2000		Déc. 2003



Région	Pays	Population (millions) a/	RNB par habitant (2001) (USD)	Nom du projet/programme	Nature du projet/programme	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
	Rwanda	8,7	220	Projet de promotion des petites et des microentreprises rurales - Phase II	Voir annexe A	À déterminer	M. De Willebois	Juil. 2001		Sept. 2003
	Tanzanie	34,5	270	Projet de services de vulgarisation, d'information et d'appui technique à l'agriculture	Développement agricole	À déterminer	M. Faisal	Avr. 1998		Déc. 2003 / Avr. 2004
Asie et Pacifique										
	Chine	1 271,9	890	Programme de réduction de la pauvreté dans le sud du Gansu	Développement rural	À déterminer	M. Martens	Fév. 1999		À déterminer
	Philippines (X)	77,0	1 050	Programme de promotion de la microentreprise rurale	Microentreprises	À déterminer	M. Jatta	Oct. 1999		À déterminer
	Sri Lanka	19,6	830	Programme de partenariat et de renforcement des moyens de subsistance dans les zones montagneuses et arides	Développement rural	À déterminer	M. Jatta	Nov. 2002		Déc. 2003
Amérique latine et Caraïbes										
	Guatemala	11,7	1 670	Programme de développement rural national - Phase I: région de l'Ouest	Voir annexe A	À déterminer	M. Murguia	Janv. 2003		Sept. 2003
	Venezuela	24,6	4 760	Projet de développement rural dans les zones semi-arides - Phase II	Développement rural	À déterminer	M. Gariglio	Déc. 1999		Déc. 2003
Proche-Orient et Afrique du Nord										
	Algérie	30,9	1 630	Projet de développement rural dans les zones montagneuses du nord de la Wilaya de M'Sila	Développement rural	À déterminer	M. Nourallah	Oct. 1999		Déc. 2003
	Soudan	31,7	330	Projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash	Irrigation	À déterminer	M. El Harizi	Mars 2002		Déc. 2003
ADMISSION/IDENTIFICATION TERMINÉE										
Asie et Pacifique										
	Indonésie	213,6	680	Réduction de la pauvreté dans les communautés autochtones de Sulawesi	Développement rural	À déterminer	M. Prayer Galletti	Nov. 1998		À déterminer



Notes de l'annexe B:

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des projets dus à l'initiative du FIDA, c'est-à-dire des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- a/ Données de la Banque mondiale pour 2001.
 - b/ Auparavant intitulé projet de développement agricole des ouadis du Kanem.
 - c/ Auparavant intitulé projet de développement de l'élevage et des pacages dans la région orientale - Phase II.
 - d/ Auparavant intitulé projet d'appui au secteur agricole.

DEUXIÈME PARTIE – LISTE DES COSOP ÉLABORÉS DEPUIS 1995 ET EXAMINÉS PAR LE CSO

Afrique I

1. Bénin (juin 1997)
2. Burkina Faso (mai 1998)
3. Cameroun (fév. 1998)
4. Cap-Vert (oct. 1996)
5. Tchad (mai 1999)
6. Congo (révisé en juin 2001)
7. Côte d'Ivoire (déc. 1997)
8. Gambie (révisé en janv. 2003)
9. Ghana (juillet 1998)
10. Guinée (mai 1999)
11. Guinée-Bissau (déc. 2002)
12. Mali (juillet 1997)
13. Mauritanie (mai 2000)
14. Niger (mars 1999)
15. Nigéria (oct. 2000)
16. Sao Tomé-et-Principe (oct. 1999)
17. Sénégal (avril 1998)
18. Sierra Leone (révisé en janv. 2003)

Afrique II

19. Burundi (juillet 1996)
20. Comores (janv. 2002)
21. Érythrée (avril 1998)
22. Éthiopie (nov. 1999)
23. Kenya (nov. 2001)
24. Lesotho (juin 1999)
25. Madagascar (mars 2000)
26. Malawi (nov. 1999)
27. Mozambique (révisé en avril 2000)
28. Namibie (mai 2002)
29. Rwanda (révisé en juillet 2001)
30. Swaziland (juillet 1999)
31. Tanzanie, République-Unie de (avril 1998)
32. Ouganda (déc. 1998)
33. Zambie (sept. 1998)
34. Zimbabwe (nov. 1998)

Asie et Pacifique

35. Bangladesh (déc. 1999)
36. Bhoutan (juillet 1996)
37. Cambodge (mai 1998)
38. Chine (fév. 1999)
39. Corée, R.P.D. de (avril 2000)
40. Inde (révisé en juillet 2001)
41. Indonésie (nov. 1998)
42. Iran (août 2002)
43. Kirghizistan (déc. 1996)

44. Laos (sept. 1996)
45. Mongolie (nov. 1998)
46. Népal (mars 2000)
47. Pakistan (révisé en nov. 2002)
48. Philippines (oct. 1999)
49. Sri Lanka (nov. 2002)
50. Viet Nam (révisé en oct. 2002)

Amérique latine et Caraïbes

51. Bolivie (nov. 1998)
52. Brésil (juin 1997)
53. Région des Caraïbes (mars 2000)
54. République dominicaine (janv. 2002)
55. El Salvador (mars 2001)
56. Guatemala (janv. 2003)
57. Haïti (nov. 1999)
58. Honduras (oct. 2000)
59. Mexique (mai 1999)
60. Nicaragua (juin 2002)
61. Panama (déc. 2000)
62. Pérou (nov. 2001)
63. Uruguay (nov. 1999)
64. Venezuela (déc. 1999)

Proche-Orient et Afrique du Nord

65. Albanie (mars 1999)
66. Algérie (oct. 1999)
67. Arménie (mars 2000)
68. Azerbaïdjan (déc. 1998)
69. Bosnie-Herzégovine (juin 1999)
70. Djibouti (nov. 2001)
71. Égypte (révisé en nov. 2000)
72. Gaza et Cisjordanie (juin 1997)
73. Géorgie (déc. 1998)
74. Jordanie (oct. 2000)
75. Liban (révisé en mai 2000)
76. Maroc (nov. 1999)
77. République de Moldova (révisé en février 2002)
78. Roumanie (juin 2002)
79. Soudan (mars 2002)
80. Syrie (nov. 2001)
81. Macédoine, ex-République yougoslave de (nov. 1999)
82. Tunisie (avril 1998)
83. Turquie (juin 2000)
84. Yémen (révisé en mars 2000)

TROISIÈME PARTIE – LISTE DES COSOP PRÉVUS EN 2003

En 2003, les divisions régionales prévoient de réaliser et/ou réviser les COSOP suivants:

Afrique I⁶:	Bénin (révision) Cameroun (révision) R.D. du Congo (partie du programme 2002) Gabon (nouveau) Gambie (sera examiné par le CSO en janvier 2003) Sénégal (révision) (suite des travaux de 2001) (reprise des travaux une fois achevée l'évaluation de pays) Sierra Leone (sera examiné par le CSO en janvier 2003)
Afrique II:	Angola (suite des travaux de 2002) Burundi (révision) (suite des travaux de 2002) Malawi (révision) (ou pendant le premier trimestre 2004) Tanzanie, République-Unie de (révision) Zambie (révision)
Asie et Pacifique:	Asie centrale (à parachever fin 2003) Chine (révision, sur la base de l'évaluation prévue du portefeuille de projets du pays) Inde (révision) Laos (révision)
Amérique latine et Caraïbes:	Colombie (nouveau) Chili (suite des travaux de 2001) Équateur (nouveau) Guatemala (sera examiné par le CSO en janvier 2003)
Proche-Orient et Afrique du Nord:	Arménie (révision) Azerbaïdjan (révision) (suite des travaux de 2002) Bosnie-Herzégovine (révision) (suite des travaux de 2002) Égypte (révision) Géorgie (révision) (suite des travaux de 2002)

⁶ Gabon, en attendant le règlement des arriérés. Togo - report (le pays fait encore l'objet d'une suspension).